

AR PREFECTURE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

016-211602362-20160513-D_2016_6_12-DE

Reçu le 26/05/2016

DE LA COMMUNE DE MOUTHIERS-SUR-BOËME

8, place du champ de foire

16440-MOUTHIERS-SUR-BOËME

tél : 05.45.67.92.20 fax : 05.45.67.83.38

mairie@mouthiers-sur-boeme.fr

délibération :

D_2016_6_12

Nombre de conseillers en exercice : 23

Présents : 19

Votants : 21

Objet : Demande de soutien financier projet scolaire - M. Auch

L'an deux mille seize, le vendredi 13 mai à 20 h 30, le Conseil dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur CARTERET Michel, Le Maire.

Date de convocation du Conseil : 09 Mai 2016

Présents : Monsieur REVEREAULT Jean, Monsieur BARBE Hugues, Monsieur TROUSSICOT Franck, Monsieur BORRÉDON Richard, Monsieur LHOMME Michèle, Monsieur CARTERET Michel, Monsieur PONTINI Daniel, Madame LOUVIÉ Catherine, Madame HITIER Marie-Christine, Madame RELET Graziella, Monsieur RABSKI Jean, Monsieur FOUCHE Joël, Madame TAMAGNA Véronique, Monsieur NOËL Frédéric, Madame SOULET Sandrine, Monsieur PORTE Henri-Renaud, Monsieur NEBOUT Joël, Madame GROLLEAU Rachel, Monsieur BERCHENY Dorian

Pouvoirs :

Madame COOLEN Anne-Marie a donné pouvoir à Monsieur RABSKI Jean
Madame COUSSY Stéphanie a donné pouvoir à Madame SOULET Sandrine

Absent(s) :

Excusé(s) : Madame COOLEN Anne-Marie, Madame BERTIN Nathalie, Madame COUSSY Stéphanie, Monsieur SUSSET Bernard

Secrétaire de Séance : Madame Catherine LOUVIÉ

Fait et délibéré en mairie les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal la demande de subvention, formulée par Monsieur Tristan AUCH, jeune Monastérien de 15 ans, pour une participation financière à un voyage d'étude en Irlande. Il précise qu'il est disposé à travailler pour la commune en compensation.

Monsieur le Maire précise que la commune n'a pas vocation à financer des démarches individuelles et finance déjà des voyages scolaires à travers ses subventions à la caisse des écoles et au collège de La Couronne.

Il rappelle également que la commune n'a pas la possibilité de proposer du travail à un mineur, de surcroît non rémunéré.

Entendu cet exposé, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- DECIDE de ne pas participer au financement de ce séjour ;
- PROPOSE à la famille de se rapprocher des organismes pouvant financer ce type de voyage linguistique tel que le Rotary Club ou le SILC.

Pour : 0 Contre : 21 Abstention : 0

Emis le 13/05/2016, transmis en sous-préfecture et rendu exécutoire le **26 MAI 2016**

Le Maire,

Michel CARTERET

